

C.I.J.

Communiqué N° 51/7
Non-officiel.

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse :

La Cour internationale de Justice a tenu deux audiences aujourd'hui, 11 avril 1951, dans l'affaire relative aux réserves à la Convention sur le génocide.

M. Kernö, Secrétaire général adjoint des Nations Unies a terminé l'exposé qu'il avait commencé hier. Puis, M. Rosenne, représentant d'Israël, a exposé les vues de son Gouvernement sur la question. M. Rosenne terminera son exposé demain jeudi 12 avril.

La Haye, le 11 avril 1951.
